



# PORT AUTONOME DE MARSEILLE

6617

Direction Aménagement Travaux et Projets

M. Luis de la PARTE, Directeur général

EVERE  
Route du quai minéralier

13270 FOS SUR MER

Fos sur Mer, le 16 septembre 2008

**Objet :** CTM Marseille – Ouvrage d'art  
Offre de concours du 6 juillet 2007

**VRéf :** Votre courrier du 7 août 2008

Monsieur le Directeur général,

Par courrier cité en référence, vous avez bien voulu me faire part de votre préoccupation sur le processus d'approbation du pont nécessaire à l'aménagement de la desserte ferroviaire du site industriel que vous construisez. Vous regrettez en particulier qu'aucune approbation n'ait été délivrée à ce jour à l'égard de votre projet, et vous vous interrogez sur la pertinence de l'offre de concours qui lie nos deux établissements.

Je tiens en premier lieu à vous confirmer notre volonté d'aboutir de manière aussi rapide et efficace que possible sur ce dossier qui, effectivement, a déjà fait l'objet de longues discussions. C'est en particulier dans cet esprit que le port autonome de Marseille vous a autorisé, à titre exceptionnel et sous votre responsabilité, à réaliser les fondations de votre ouvrage dès avant la finalisation définitive du projet.

Je vous confirme toutefois que l'offre de concours du 6 juillet 2007 constitue la référence contractuelle régissant les conditions d'exécution de cet ouvrage. A cet égard, le port autonome de Marseille ne peut vous autoriser à réaliser les travaux qu'après approbation du dossier technique prévu à l'article 2.1 du contrat.

A ce jour, et bien que vous nous ayez transmis un certain nombre de documents, dont certains d'un niveau d'approfondissement technique satisfaisant, nos services ne disposent toujours pas d'un dossier technique susceptible d'être approuvé; je vous rappelle par ailleurs les points de divergence qui subsistent dans la conception de l'ouvrage, et qui portent en particulier sur :

- La géométrie des rampes et leur conformité aux normes de sécurité routière;
- La stabilité des rampes au séisme.

Je vous confirme à cet égard ma disponibilité, ainsi que celle de mes services, en vue de l'organisation de réunions ou d'échanges qui vous permettront d'établir le plus rapidement possible le dossier technique nécessaire.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur général, l'expression de mes salutations distinguées.

~~Le Directeur de l'Aménagement, des  
travaux et des projets~~

~~Renaud Spazzi~~